

10 juillet 2019

L'ANFA PRESENTE SON BILAN 2018, REFLET DE SON FORT DYNAMISME AU SERVICE DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE.

« Dernière année avant la réforme du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, 2018 a été le point culminant de la mise en œuvre de la réforme de 2014. L'ANFA a géré plus de 300 millions d'euros, soit plus de 6 % par rapport à l'exercice 2017. Il faut noter le niveau des versements volontaires et de la taxe d'apprentissage, des montants jamais atteints qui témoignent de la relation de confiance établie entre l'ANFA et les entreprises de la Branche. » (Virginie de Pierrepont, Présidente de l'ANFA jusqu'en février 2019).

- **L'accompagnement des jeunes, des salariés et des entreprises est renforcé grâce à des ressources en hausse.**

Au total, 275,2 M€ ont été collectés au titre de la masse salariale 2018, montant dépassant de 14,5 M€ et 6 % celui de 2017, dans un contexte où les masses salariales de la Branche progressent de 4 %.

28,2 M€ ont été par ailleurs obtenus dans le cadre de partenariats financiers (FPSPP) pour financer des actions de formation menées en 2018, portant à **303,4 M€ le total des ressources**.

La collecte au titre des **contributions légales obligatoires atteint 69,8 M€** (1,7 M€ de plus qu'en 2017). La collecte au titre des **versements volontaires d'entreprises atteint 53,8 M€** (7 M€ de plus qu'en 2017), elle témoigne de l'effort de formation réalisé par les entreprises de la branche mais également de la plus-value perçue par les adhérents quant aux services proposés par l'ANFA. La collecte au titre de la **contribution conventionnelle volontaire de branche** atteint 35,2 M€ (progression de 0,5 M€ en un an).

Sur le plan des **contributions collectées au titre de la formation initiale**, la taxe d'apprentissage atteint 55,2 M€ (+ 6 % en un an) et 32,1 M€ ont été perçus au titre de la taxe fiscale.

- **La formation des jeunes poursuit sa croissance avec 60 500 jeunes en formation dans les métiers spécifiques de la branche.**

Les **effectifs en alternance** dans les domaines spécifiques à la branche enregistrent à nouveau une forte progression à la rentrée 2018. Pour les apprentis, cette progression est de 9 %.

Tous domaines de formation confondus, 33 000 actifs sont salariés en alternance dans la branche, soit 7,6 % des effectifs salariés.

L'insertion professionnelle progresse également et atteint 72 % pour les apprentis (soit 2,6 points supplémentaires en un an) et jusqu'à 91 % pour les certificats de qualification professionnelle (CQP) de la branche, signe de formations particulièrement adaptées aux besoins des entreprises.

L'information et l'orientation des jeunes vers les métiers et formations alternées ont également été renforcées par la **3^{ème} édition de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité**, qui a rassemblé 52 000 visiteurs dans près de 200 établissements.

L'ANFA a accompagné 400 établissements de formation des apprentis et lycéens. Cet axe prioritaire a mobilisé plus de 71 M€. En 2018, le **Plan de transition énergétique** a permis à 47 établissements d'acquérir un véhicule électrique et/ou hybride ainsi que des bornes de recharge pour ces véhicules pédagogiques, pour un montant de 1,7 M€.

- **L'ANFA poursuit sa mission d'actualisation de l'offre présente au sein du RNQSA** (Répertoire national des qualifications des services de l'automobile), rénove les certifications de branche, participe à l'évolution des titres à finalité professionnelle et les diplômes, et accompagne la mise en œuvre des formations de l'enseignement supérieur.

10 juillet 2019

- **L'investissement des entreprises pour le développement des compétences de leurs salariés s'inscrit dans une même trajectoire de progression.**

129 000 stagiaires ont été formés et **8 000 formations certifiantes** ont été effectuées au titre du compte personnel de formation ou des périodes de professionnalisation.

2018 est la dernière année d'exercice du plan **Compétences Emplois 2016-2018**, visant le développement de l'emploi et des compétences des salariés. L'axe GPEC a permis à l'ANFA d'établir 380 diagnostics pour un montant de 2,4 M€ et d'accompagner 221 entreprises pour un montant de 1 M€. L'axe formation a permis de toucher près de 8 000 stagiaires pour un montant de 8.5 M€ »

- **2018 a été l'année de la mise en exploitation du Campus des services de l'automobile et de la mobilité de Guyancourt.** Véritable lieu de réflexion, d'expérimentation et de démonstration des nouveaux usages et des innovations, le Campus se donne pour objectif de former aujourd'hui des jeunes, grâce aux trois CFA présents, et des salariés, grâce au GNFA, aux enjeux de demain. Le Campus de Guyancourt est la vitrine par excellence de promotion des métiers de l'automobile, résolument tournés vers l'avenir.

[Lire le rapport d'activité 2018 de l'ANFA](#)

Chiffres clés 2018

Ressources :

Collecte au titre de l'OPCA : 187,9 M€ (178 M€ en 2017)

Collecte au titre de la taxe d'apprentissage : 55,2 M€ (52,4 M€ en 2017)

Collecte au titre de la taxe fiscale : 32,1 M€ (30,6 M€ en 2017)

Total des ressources au service de la politique de branche en incluant les partenariats financiers : 303,4 M€ (284,7 M€ en 2017)

Formation des jeunes :

60 500 jeunes en formation dans les métiers spécifiques de la branche

- 31 130 lycéens

- 25 750 apprentis

- 3 580 alternants en contrat de professionnalisation

- **7,6 % des effectifs salariés de la branche sont en alternance** (contre 3,5 % toutes branches confondues)

- accompagnement des établissements pour un montant de 71,4 M€

- perfectionnement de 1 870 formateurs et enseignants.

Formation continue :

129 000 actions de formation continue financées pour un montant total de **93,8 M€** :

- 44 530 stagiaires issus d'entreprises de moins de 11 salariés pour 29,8 M€

- 26 380 stagiaires issus d'entreprises de 11 à moins de 50 salariés pour 22,8 M€

- 28 740 stagiaires issus d'entreprises de 50 à moins de 300 salariés pour 26,5 M€

- 29 370 stagiaires issus d'entreprises de plus de 300 salariés pour 29 M€

Démarches certifiantes et qualifiantes :

- 5 688 nouveaux contrats de professionnalisation

- 832 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés pour un montant de 273 K€

- 5 676 CPF financés pour un montant de 19 M€

- 3 462 périodes de professionnalisation financées pour un montant de 2,7 M€

- 495 préparations opérationnelles à l'emploi (POE) pour un montant de 906 K€

- 554 contrats de sécurisation professionnelle pour un montant de 1,7 M€

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue.

RELATIONS PRESSE ANFA :

Marie-Joëlle Depardieu – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr